

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



21113013

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

14 SEP. 2021

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0633 571 336

Nom

(en entier) : I-MAGIX

(en abrégé) :

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Boulevard Delwart 60, 7500 Tournai

Objet de l'acte : Changement représentant permanent

Extrait de l'assemblée générale spéciale écrite du 13/12/2019:

Les décisions suivantes sont prises.

1. De prendre note de la décision de la société en commandite simple QiQ Cinema, Bakkerhoekstraat 27, 8890 Moorslede, administrateur d'I-MAGIX sa, de remplacer son représentant permanent, la société privée à responsabilité limitée QIQ, Bakkerhoekstraat 27, 8890 Moorslede représentée par son représentant permanent Mr. Jan Staelens, Bakkerhoekstraat 27, 8890 Moorslede, par Mr. Jan Staelens, Bakkerhoekstraat 27, 8890 Moorslede.
2. Le conseil d'administration est donc à présent composé comme suit:
 - Mr. Philippe Lhomme;
 - La société en commandite simple QiQ Cinema, représentée par son représentant permanent Mr. Jan Staelens;
 - La société anonyme Déficom Group, représentée par son représentant permanent, Mr. Pieter D'Haeseleer;
 - La société en commandite simple Ludo Ruysen, représentée par son représentant permanent Mr. Ludovicus Ruysen;

QIQ Cinema scs, Administrateur délégué
Représentée par son représentant permanent
Jan Staelens

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).